

## **9.3. Mode de Vie et Prévention**

### **9.3.4. Vaccination (chez les adultes)**

#### **9.3.4.1. Résumé**

L'importance des programmes de vaccination a été largement démontrée. La couverture vaccinale chez les adultes a été étudiée dans le cadre de l'Enquête de Santé pour trois maladies spécifiques : le tétanos, la grippe et la rubéole.

En Wallonie, 74% de la population de 15 ans et plus a été vaccinée contre le tétanos au cours des dix dernières années. Les femmes en ordre de vaccination sont moins nombreuses (66%) que les hommes (81%). Le pourcentage de personnes qui ne sont pas en ordre de vaccination augmente avec l'âge pour arriver à 65% chez les personnes âgées de 75 ans et plus. On observe une meilleure couverture vaccinale pour les gens dont le niveau de diplôme est plus élevé. On n'observe pas de différence significative par contre en fonction du revenu équivalent du ménage. La plupart des personnes qui ne sont pas vaccinées contre le tétanos, disent qu'ils n'y pensent pas ou manquent d'information, ou ils estiment que ce n'est pas utile.

Pour ce qui est de la vaccination contre la grippe (dont le groupe cible est constitué par les personnes âgées de 65 ans et plus et les personnes atteintes de diverses maladies), 30% de la population cible a été vaccinée au cours des douze derniers mois. Chez les personnes âgées, la couverture vaccinale varie entre 47% chez les 65-74 ans et 49% chez les 75 ans et plus. Ce sont donc les personnes présentant un facteur de risque autre que l'âge qui sont les moins bien couvertes.

29% des personnes interrogées (et faisant partie du groupe cible) ont été vaccinés contre la grippe au cours de la dernière saison. Les personnes qui ne sont pas vaccinés attribuent cela soit à de la négligence, soit au fait qu'elles n'estiment pas que le vaccin soit utile. Parmi les individus qui ont été vaccinés contre la grippe, c'est le résultat soit d'une initiative personnelle (44% des cas), soit d'une recommandation du médecin généraliste (47%). Le rôle du médecin généraliste à ce sujet est plus important dans les classes socio-économiques moins favorisées.

En Wallonie, 62% des femmes de 15 à 54 ans ont été vaccinées contre la rubéole.

Le pourcentage de femmes vaccinées contre la rubéole varie en fonction de l'âge : 71% chez les 15-24 ans, 67% chez les 25-34 ans, 58% chez les 35-44 ans et 51% chez les 45-54 ans. La plupart des femmes qui n'ont pas été vaccinées attribuent cela au fait qu'elles étaient déjà immunisées (en ayant fait la maladie), que le vaccin n'existait pas encore à leur époque, ou à une négligence de leur part.